



Lutter- Résister- S'organiser

Assez d'atermoiements ! Il est plus que temps d'agir !

- Contre la réécriture du décret de 1950 sur les obligations de service des enseignants du 2nd degré.
- Contre le projet de décret EPEP (Etablissements Publics d'Enseignement Primaire) et les sanctions contre les directeurs-trices d'écoles.
- Contre la décentralisation, le transfert des TOS et la casse du service public d'Education Nationale
- Pour le réemploi et la titularisation immédiate de tous les précaires.
- Contre la répression syndicale et l'autoritarisme ministériel.



Tous en grève le 8 février !